

Ensemble, pour des villages vivants



# Inter-CLDR – 10 avril 2025

## Renforcer le lien avec le monde agricole



# Ordre du jour

1. **Objectifs** de la rencontre
2. **Présentation** des participants
3. **PCDR** de Faimés et Donceel
4. **Attentes et vision politique**
  - ✓ Hélène Fastré
  - ✓ Manu Laruelle
  - ✓ Robert François
5. Présentation de la **Commission Agri-rurale** de Villers-le-Bouillet
6. **Discussions et échanges**

**Fin prévue vers 22h00**



# 1. Objectifs de la rencontre

## Comment améliorer le dialogue avec le monde agricole ?

### Constats

- ✓ *On est voisins, mais on ne se comprend pas toujours*
- ✓ *La population est consciente que des familles doivent vivre de leur activité mais a des craintes par rapport à certaines pratiques*
- ✓ *Les réseaux sociaux favorisent les discours extrêmes*
- ✓ *Les agriculteurs sont ouverts au débat, mais pas à l'agressivité*
- ✓ *Les agriculteurs ont une entreprise à faire tourner et pas beaucoup de temps pour expliquer leurs pratiques*

### Souhaits

- ✓ *Volonté exprimée tant par les agriculteurs que par le reste de la population*
- ✓ *Faciliter le dialogue de manière constructive et structurée*
- ✓ *Mettre en place des actions concrètes avec l'aide des habitants volontaires*



# 2. Présentation des participants

## Villers-le-Bouillet

- ✓ *Michel GREVESSE, ADL et animateur de la Commission agri-rurale*
- ✓ *Jean-Lou LANGE, Agriculteur et membre de la Commission agri-rurale*
- ✓ *Hélène FASTRÉ, 1<sup>ère</sup> échevine*

## Faimes

- ✓ *CLDR*
- ✓ *Agriculteurs intéressés par la démarche*
- ✓ *Manu LARUELLE, agriculteur et 1<sup>er</sup> échevin*

## Donceel

- ✓ *CLDR*
- ✓ *Agriculteurs*
- ✓ *Robert FRANÇOIS, agriculteur et échevin de l'agriculture*

## ADL Berloz Donceel Faimes Geer

- ✓ *Florence GOBLET et Emilie MASSI*



# 3. Projets du PCDR

## **FAIMES** : 3.19 Mise en place d'un organe de concertation agriculteurs et non-agriculteurs

- ✓ *Composition : Représentants du monde agricole et non agricole, en parité*
- ✓ *Objectif : Favoriser la cohabitation et mieux faire connaître l'activité agricole et ses contraintes*
- ✓ *Mission : établir un plan d'action annuel*
- ✓ *Fréquence : 3-4 réunions par an*
- ✓ *Accompagnement : Commune, ADL, FRW*
- ✓ *Ressources : CLDR, Bénévoles => créer l'engouement*

### **Janvier 23 , rencontre avec les agriculteurs de la Commune**

- ✓ *Attentes et freins éventuels (disponibilité !)*
- ✓ *Idées et propositions de projets => rejoint les idées de la CLDR*

# 3. Projets du PCDR

## DONCEEL

- ✓ *Consultations villageoises (mai-juin 2023)*
- ✓ *Consultation du monde agricole (octobre 2023)*

- **Atout pour la commune** : *L'agriculture est perçue positivement.*
- **Critiques** : *Agriculture intensive mal vue (routes sales, vitesse des engins agricoles, produits phyto, ...), besoin de soutien pour une agriculture raisonnée.*
- **Préoccupations** : *Disparition des fermes familiales, prix des terres élevé, qualité de l'eau et de l'air.*
- **Propositions** :
  - *Préservation des zones agricoles (>< urbanisation)*
  - *Promotion de l'agriculture bio et durable*
  - *Encouragement des circuits-courts et activités liées au monde rural*
  - *Amélioration des relations entre agriculteurs et citoyens*

# Attentes et vision politique

**FAIMES** – *Manu LARUELLE*

**DONCEEL** – *Robert FRANÇOIS*

**VILLERS-LE-BOUILLET** – *Hélène FASTRE*

05

# Présentation de la Commission agri-rurale de Villers-le-Bouillet

# Ordre du jour

- Genèse Commission agri-rurale villersoise
  -
- Actions réalisées (2021 – 2024)
- Actions envisagées nouvelle CAR
- Questions/réponses



# Genèse Commission Agri-Rurale (CAR)

## Méthodologie constitution :

- Création d'un Groupe de Travail
- Consultations citoyennes
- Rencontres avec les agriculteurs
- Courrier agriculteurs
- Réunion de présentation du projet de la mise en place d'une Commission agri-rurale

# Composition Commission agri-rurale

- Initialement décidé :
- Milieu agricole : minimum 3 agriculteurs
- Milieu citoyen : membres de la CLDR et appel ouvert
- Milieu politique : minimum l'échevin de l'agriculture
- Milieu naturel : membres du PCDN
  
- Actuellement :
- 3 à 4 agriculteurs (moyenne par réunion)
- 3 citoyens (issus de la CLDR/PCDN) + 1 membre du GAL
- Échevine agriculture
- ADL

# Quelques actions réalisées

- Communication
- Inondations
- Récolte des déchets agricoles
- Glanage

# Communication : Action BEWAPP

# Panneaux d'affichage/Panneaux déchets



# Sélection des lieux (6)

**Coordonnées GPS :**  
50,56502° N, 5,26526° E

**Adresse :**  
Rue Mabiets – Marexhe  
(Cité en fond)

**Type de panneau :**  
Culture



# **Inondations/coulées de boue : suivi sur le terrain**

- Causes évoquées : urbanisation, remembrement, culture intensive,...
- Au sein de la Commission agri-rurale, **création d'un GT** :
  - Échevine
  - Chef des travaux
  - Jean-Lou Lange, agriculteur
- Actions :
  - Visites sur le terrain
  - Désignation d'un expert indépendant
  - Proposition de résolutions avec chaque partie concernée

## Visite de terrain du 8 juillet 2021

- Rue Eau morte au niveau des n°5 et 4D
- Aménagements réalisés par le riverain du n°5.



## Visite de terrain du 8 juillet 2021

- Rue Eau morte voie sans issue
- Contact pris avec l'agriculteur. Propositions à lui faire : Plantation de haies et fascines + drains dispersion sur terrain communal (éviter des terrains de particuliers)

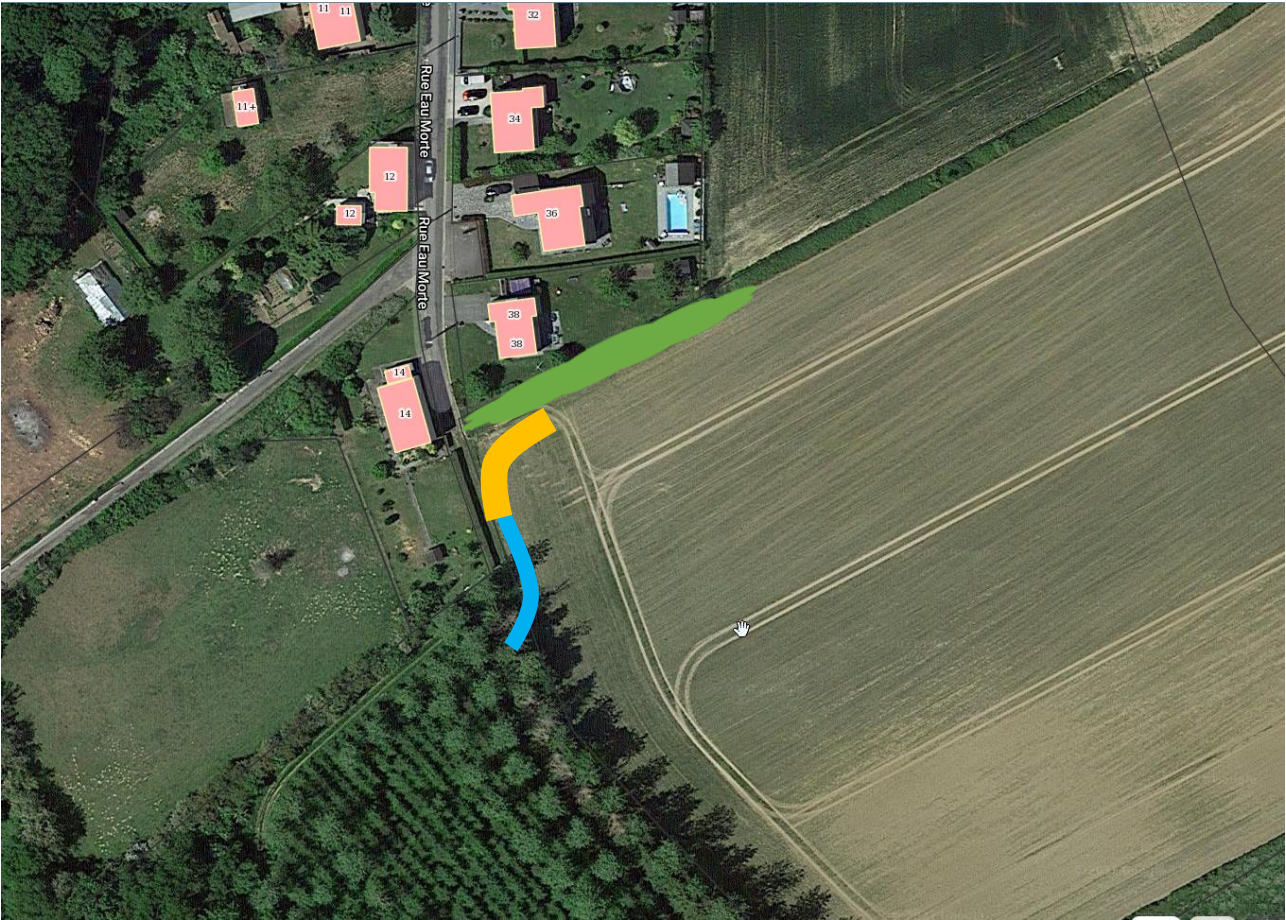


## Visite de terrain du 8 juillet 2021

- Au Croiselet
- Débordement du BO.
- Contact pris avec le SPW. Arrêté du Bourgmestre pour le curage du BO.



# Premières idées d'aménagement pour la rue Eau morte



# Récolte déchets agricoles

# Récolte des déchets agricoles

- **Pneus tourisme et agricoles**
- **Bâches agricoles**
- **Huiles usagées**

# Récolte des déchets agricoles – résultats

- Pneus tourisme et agricoles :
  - *Près de 12,000 pneus récoltés :*
    - 5.200 pneus en 2012 sur 3 communes partenaires
    - 2.492 pneus en 2014 sur VLB
    - 4.000 pneus sur 8 communes partenaires – 600 sur VLB
    - Envisagé en 2025 – enquête en cours pour stock restant
- Huiles usagées (fait en 2023) :
  - 5.000 litres récoltés auprès de 13 participants (3 communes concernées)

**Glanage**

# Qu'est-ce que le glanage ?



La parcelle est  
récoltée



L'agriculteur nous  
informe de la  
possibilité de glaner  
sur son champ



L'alerte est  
lancée aux  
glaneurs



Encadrement du  
glanage



Nous pouvons  
glander !



# Points d'attention relevés dans la mise en place/pérennité de la Commission agri-rurale à VLB :

- Les membres de la CAR doivent être **constructifs**
- Importance d'avoir au moins un agriculteur **représentatif** de tous, orienté solutions et non clivant  
(un Jean-Lou Lange par CAR → idéal 😊)
- **La motivation de l'échevin de l'agriculture** est primordiale
- **Un budget** doit être dégagé par la Commune pour initier des projets
- La CAR doit connaître ses **limites**
- Il faut **COMMUNIQUER** sur les actions de la CAR et sur l'agriculture en général
  
- **Importance de l'ADL** (Agence de Développement Local) :
  - a déjà des projets concrets dans son plan d'actions qui peuvent être proposés à la CAR
  - possède une expérience de la gestion de projets
  - est déjà connue de tous



Villers-le-Bouillet,  
*une commune où il fait bon vivre*

## **Charte de la ruralité et de la convivialité**



L'automobiliste doit respecter les usagers faibles, qui eux-mêmes ne doivent pas penser que la route leur appartient. Chaque utilisateur de la voie publique a son rythme et prend une place différente sur la route. Les voiries n'ayant pas systématiquement de trottoir, la prudence est donc de mise. La largeur d'un véhicule agricole, bien que limitée, peut en outre surprendre, notamment en période estivale, où les moissonneuses-batteuses peuvent avoir une largeur maximale de 4 mètres sur la route. L'intérêt n'est pas de donner raison à l'un, de stigmatiser l'autre ou d'exclure certains utilisateurs. Il s'agit que chacun respecte les règles en vigueur pour que la cohabitation se passe bien.

Sur la route, la patience et la prudence doivent toujours être de mise. Patience pour celui qui est ralenti par un véhicule agricole, prudence pour les conducteurs de véhicules agricoles, surtout dans les villages où les enfants circulent régulièrement...



Rappelons que certains de ces chemins sont exclusivement réservés aux agriculteurs et aux usagers «lents». Ils sont signalés par le panneau ci-contre et sont strictement interdits aux automobilistes.

Pendant la période de chasse, il convient de respecter l'interdiction de passage, pour des raisons de sécurité. Veuillez consulter les affiches prévues à cet effet. Ceux qui souhaitent faire la cueillette des champignons ou des myrtilles doivent en faire la demande au propriétaire.





Rappel aux citoyens : les tas de fumier ne sont pas des décharges publiques, il est absolument interdit d'y déposer vos déchets, quels qu'ils soient! De même, les dépôts sont absolument interdits aux abords des bulles à verre.

#### **Règlement de police :**

Interdictions prévues par le décret du 27 juin 1996 relatif aux déchets

Sont passibles d'une amende administrative en vertu du présent règlement, les comportements suivants:

1° l'incinération de déchets ménagers en plein air ou dans des installations non conformes aux dispositions du décret du 27 juin 1996 relatifs aux déchets, à l'exception de l'incinération des déchets secs naturels provenant des forêts, des champs et des jardins, telle que réglementée par le

06

Echanges et débats

**Merci**  
**pour votre attention & participation**



Fondation Rurale  
de Wallonie

[frw.be](http://frw.be)